



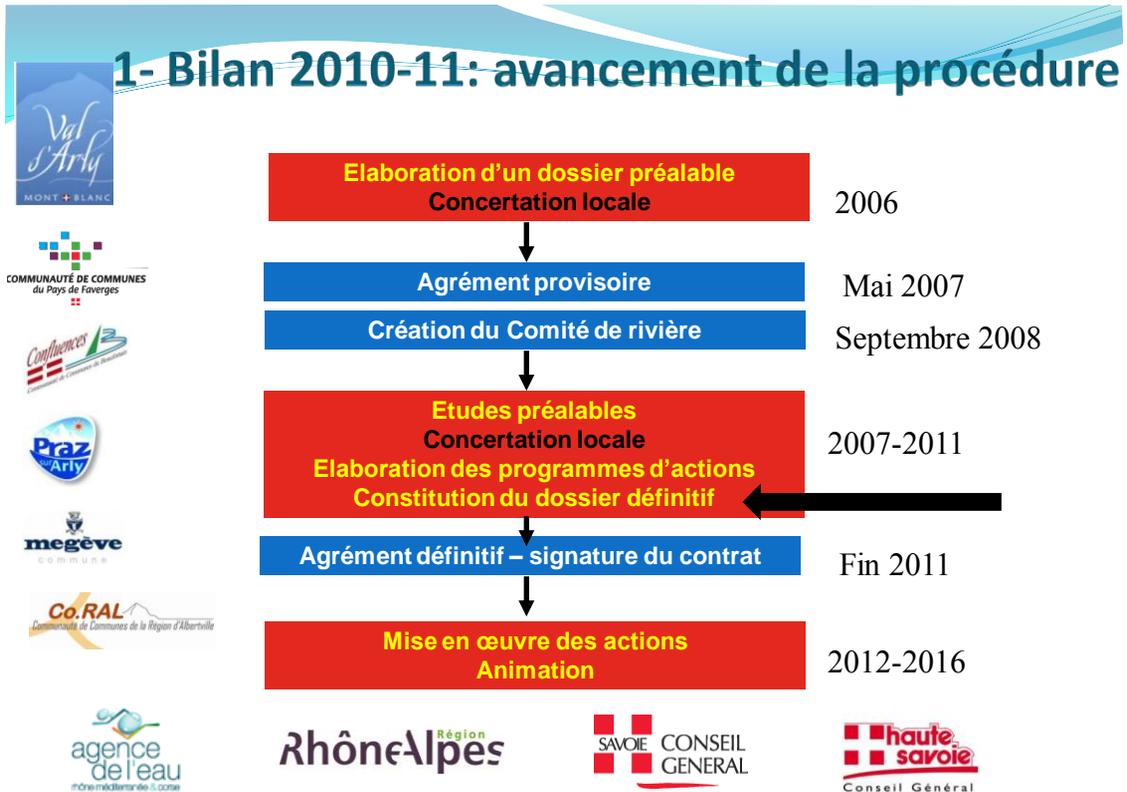
Comité de rivière

28/06/11



Points proposés :

- 1-Bilan de l'avancement du contrat 2010-11
- 2-Présentation du programme de mesures prioritaires SDAGE 2010-15
- 3-Présentation des objectifs et du programme d'action du contrat de rivière
- 4-Approbation, avis des partenaires



1- Bilan 2010-11: récapitulatif

	1 ^{er} sem 2010	2 ^{em} sem 2010	1 ^{er} sem 2011
Volet A : Amélioration de la qualité de l'eau			
Etude des pratiques agricole		x	x
Diagnostic des pollutions industrielles et des sites pollués	x		x
Mise à jour des données relatives à l'assainissement domestique			x
Volet B1 : Restauration et mise en valeur des milieux aquatiques			
Elaboration des fiches actions: zones humides		x	
Etude piscicole des cours d'eau du bassin versant	x	x	
Stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes		x	
Volet B2 : Protection contre les crues			
Etude hydromorphologique dont programme d'aménagement et plan de gestion des matériaux	x	x	x
Volet B3 : Amélioration de la gestion quantitative de la ressource			
Schéma de conciliation des usages et des ressources en eau du bassin versant de l'Arly et de ses affluents		x	x
Volet C: Information et sensibilisation			
Elaboration du dossier définitif de candidature			
Réflexion – création structure de bassin	x	x	x

1- Bilan 2010-11: information, sensibilisation

Conception et mise en ligne fin 2010

www.contrat-riviere-arly.com

Autres actions suivies :

-Participation à divers chantiers portés par les services de l'Etat : réservoirs biologiques, avant projet de classement des cours d'eau, déclinaison du programme de mesures du SDAGE, ...

- Avis consultatif : vidange Roselend, prise d'eau Praz, SCOT Arlyserre, ...

- Site pilote Eau en Montagne (thématiques 2010: transport solide, évaluation de débits minimums biologiques) – Etats généraux eaux en montagne Megève 2010

Le site internet pour le mobiliser/Agenda

Agenda

Vous trouverez les comptes rendus des réunions sur les liens suivants :

Date	Comité	Objet	Lieu
28/04/11	Comité rivière	Présentation et validation des objectifs et des actions du contrat de rivière	Ugine
24/05/11	Commission Milieux aquatiques	Présentation des propositions d'actions du volet : Milieux aquatiques du contrat	Ugine
10/05/11	Elus - Com Arly Praz	Présentation des propositions d'actions du contrat de rivière sur le bassin de l'Arly amont	Humet
21/04/11	Elus CORAL	Présentation des propositions d'actions du contrat de rivière sur le bassin de l'Arly et de la Chaise aval	Albanet
21/03/11	Elus Pays de Faverges	Présentation des propositions d'actions du contrat de rivière sur le bassin de la Chaise	Faverges
23/03/11	Elus Beaufortan	Présentation des propositions d'actions du contrat de rivière sur le bassin du Doron	Beaufort
15/03/11	Comité technique	Présentation Schéma de conciliation des usages et des ressources en eau du bassin versant: bilan besoins/ressources - propositions d'actions	Humet
08/03/11	Comité technique	Présentation des propositions d'actions de l'étude des pratiques agricoles Chambre d'agriculture 73 74	Ugine
08/03/11	Comité technique	Présentation des propositions d'actions de l'étude des pollutions industrielles - SOCOTEC	Ugine
08/03/11	Comité technique	Compte rendu	Ugine
08/03/11	Comité technique	Volet milieux aquatiques du contrat : présentation technique - état des lieux, objectifs, fiches actions - compte rendu	Ugine

CONTRAT DE RIVIÈRE ARLY, DORON, CHAISE - Val de Villes 692 - 2010 | Uginetexte : Tél. 04 79 37 24 98 - Contact - Membrez vous - web réalisé par E2I conseil

Relai auprès des collectivités, maitres d'ouvrages et bureaux d'études dans le cadre de projets locaux (études, PLU, ...), mise à disposition des données

- Études préalables du contrat
- Fond bibliographique collecté sur l'ensemble du bassin versant
- Veille réglementaire

1- Bilan 2010-11: la concertation, pivot du contrat

Depuis début 2010, 28 réunions organisées avec près de 320 participants

-Comité technique: 8 réunions



- Commission qualité des eaux : 1 réunion
- Commission milieux aquatiques : 1 réunion
- Commission hydraulique : 3 réunions
- Commission gestion quantitative : 2 réunions

- Commissions élus référents: 9 réunions
- Réunions locales d'information des élus: 4 réunions

2-Outil: Le SDAGE

Document de planification pour l'eau et les milieux aquatiques à l'échelle du bassin, le SDAGE Rhône-Méditerranée 2010-2015 fixe pour une période de 6 ans les **orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau**.

Il s'impose à tous les gestionnaires.

Il intègre les obligations définies par la **directive européenne sur l'eau**, ainsi que les orientations du **Grenelle de l'environnement** pour un bon état des eaux d'ici 2015.

Le contrat de rivière constitue un des outils d'application des orientations du SDAGE.

2-Le bon état des masses d'eau: qq notions

Le SDAGE fixe comme objectif le bon état des masses d'eau en 2015.

Obligations des collectivités / gestionnaires / services de l'état sur 2010-15 :

- atteinte du bon état
- non dégradation du bon état

Le bon état est atteint lorsque :

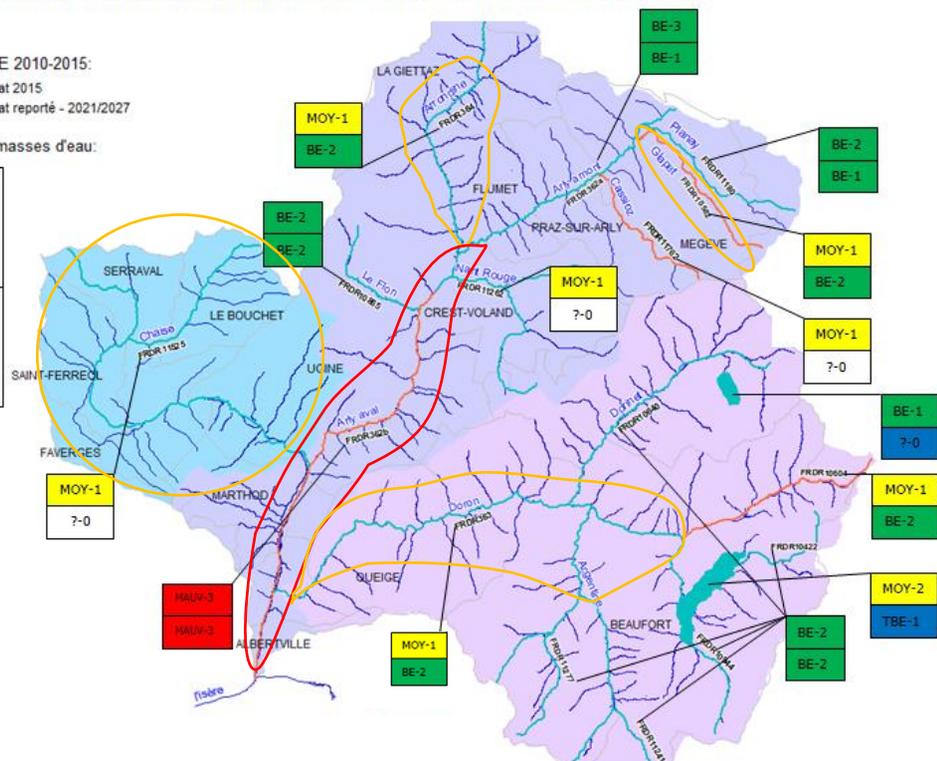
- Pour une masse d'eau superficielle : l'état ou le potentiel écologique et état chimique sont bons ou très bons
- Pour une masse d'eau souterraine : l'état quantitatif et l'état chimique sont bons ou très bons.

ETATS ET OBJECTIFS D'ATTEINTE DU BON ETAT DES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

Objectifs SDAGE 2010-2015:

- Bon état 2015
- Bon état reporté - 2021/2027

Etat actuel des masses d'eau:



2- Programme de mesures prioritaires du SDAGE sur le bassin versant de l'Arly (2010-2015)

Code	>Problématiques Mesure du Programme de mesures	Priorités SDAGE
5G01	> Pollution domestique et industrielle hors substances dangereuses Acquérir des connaissances sur les pollutions et les pressions en général (nature, source, impact sur le milieu, qualité du milieu)	Prioritaire 2010-15
5A04 5A08 5A50	> Substances dangereuses - Rechercher les sources de pollutions par les substances dangereuses - Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux - Optimiser ou changer les processus de fabrication pour limiter, traiter ou améliorer le traitement de la pollution résiduelle	Prioritaire 2010-15 : degré 1 – nécessite une action renforcée de réduction des rejets
3C14 3C43	> Dégradation morphologique - Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur - Etablir un plan de restauration et de gestion physique du cours d'eau	Prioritaire 2010-15
3C09 3C32	> Transport sédimentaire - Mettre en œuvre des modalités de gestion physique du cours d'eau - Réaliser un programme de recharge sédimentaire	Prioritaire 2010-15
3C13	> Altération de la continuité biologique Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole	Devant faire l'objet d'actions préparatoires pour le plan de gestion ultérieur
6A03	> Menace sur la biodiversité Contrôler le développement des espèces invasives et/ou les éradiquer	Prioritaire 2010-15
3A01 3A31 3C01	> Déséquilibre quantitatif - Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes - Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements - Adapter les prélèvements dans la ressource aux objectifs d'étiage	Devant faire l'objet d'actions préparatoires pour le plan de gestion ultérieur

3-Objectifs et programme d'action

AMELIORER LA QUALITE DE L'EAU	VOLET A
POURUIVRE LES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DOMESTIQUE	VOLET A1
<ul style="list-style-type: none"> → Objectif 1 : Renforcer la politique d'assainissement des communes du bassin → Objectif 2 : Améliorer la collecte et le traitement des effluents → Objectifs 3 : Améliorer le traitement des dispositifs d'assainissement non collectifs 	
LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS INDUSTRIELLES, ARTISANALES ET COMMERCIALES EN TRAITANT PRIORITAIREMENT LES SUBSTANCES DANGEREUSES	VOLET A2
<ul style="list-style-type: none"> → Objectif 1 : Améliorer la connaissance des pollutions, leurs origines, leurs impacts (->Programme de mesure -SDAGE - 5A04) → Objectif 2 : Réduction des émissions de substances dangereuses sur les sites prioritaires (->Programme de mesure -SDAGE - 5A08, 5A50) → Objectifs 3 : Sensibiliser et mobiliser les acteurs (->Programme de mesure -SDAGE - 5A04)) 	
LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS AGRICOLES	VOLET A3
<ul style="list-style-type: none"> → Objectifs 1 : Réduire les pollutions ponctuelles liées au stockage des effluents d'élevages → Objectif 2 : Réduire les pollutions ponctuelles liées au rejet d'effluents de fromagerie → Objectif 3 : Réduire les pollutions diffuses liées à l'épandage des effluents d'élevage 	
ATTEINDRE L'EQUILIBRE QUANTITATIF EN AMELIORANT LE PARTAGE DES RESSOURCES EN EAU ET EN ANTICIPANT L'AVENIR	VOLET C
<ul style="list-style-type: none"> → Objectif 1 : Mieux connaître l'état de la ressource en eau (->Programme de mesure -SDAGE - 3A01, 3A31, 3C01) → Objectif 2 : Préserver l'équilibre quantitatif des prélèvements (->Programme de mesure -SDAGE - 3A01, 3A31, 3C01) 	
GESTION CONCERTEE, INFORMATION ET SENSIBILISATION VERS UNE GESTION DURABLE DE L'EAU DU TERRITOIRE	VOLET D
<ul style="list-style-type: none"> → Objectifs 1 : Assurer un suivi écologique → Objectif 2 : Sensibiliser et associer les acteurs locaux et le grand public → Objectif 3 : Former pour ancrer la gestion équilibrée de l'eau sur le bassin versant 	
PRESERVER ET REDEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS VERSANT	VOLET B
RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES	VOLET B1
Agir sur l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et les boisements alluviaux	
<ul style="list-style-type: none"> → Objectif 1 : Restaurer et entretenir les berges et boisement alluviaux des cours d'eau (->Programme de mesure -SDAGE - 3C43) → Objectif 2 : Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes sur le bassin versant (->Programme de mesure -SDAGE - 6A03) → Objectif 3 : Préserver et / ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et les habitats en lit mineur (->Programme de mesure -SDAGE - 3C14) 	
Restaurer la continuité biologique et les flux sédimentaires	
<ul style="list-style-type: none"> → Objectif 4 : Réaliser un programme de gestion sédimentaire (->Programme de mesure -SDAGE - 3C43) → Objectif 5 : Mise en œuvre des modalités de gestion des ouvrages perturbant le transport solide (->Programme de mesure -SDAGE - 3C09) → Objectif 6 : Restaurer la continuité biologique (->Programme de mesure -SDAGE - 3C13) 	
PRENDRE EN COMPTE ET PRESERVER LES ZONES HUMIDES	VOLET B2
<ul style="list-style-type: none"> → Objectif 1 : Améliorer les connaissances et développer une politique durable de gestion des zones humides 	
GERER LES RISQUES D'INONDATIONS EN TENANT COMPTE DU FONCTIONNEMENT NATUREL DES COURS D'EAU	VOLET B3
<ul style="list-style-type: none"> → Objectifs 1 : Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau 	

Volet A1: Poursuivre les efforts de lutte contre la pollution domestique

2-Objectifs et programme d'action

>Objectif 1 : Renforcer la politique d'assainissement du bassin
Réalisation ou actualisation de schéma directeur d'assainissement (SDA ou études complémentaires): Megève-Pratz, CC Beaufortain, Le Bouchet

3 schémas directeurs d'assainissement seront réalisés. Ils concerneront **10 051 équivalents habitants (EQH) soit 20% des EQH du bassin versant**

>Objectif 2 : Améliorer la collecte et le traitement des effluents
Atteindre le bon état de la qualité des eaux sur les tronçons de cours d'eau dégradés, par les opérations suivantes :

- Chaise sur Ugine,
- biel de St Ferréol à Faverges
- l'Arly à l'amont de Flumet
- l'Arly à l'aval de Flumet
- l'Arly à l'aval d'Ugine – Césarches

Les opérations citées dans le cadre de l'amélioration de la qualité de ces tronçons ne sont pas exhaustives.

Sur les autres tronçons de cours d'eau, de façon complémentaire, il s'agit d'optimiser le fonctionnement des réseaux actuel afin de maintenir la qualité des rejets actuels : extension de réseaux, mises en séparatif, réhabilitation des réseaux, optimisation de la gestion des déversoirs d'orages, création de petites unités de traitement (<200 EQH :Ugine, Serraval, ...)

Montant
449 000€

Mesure locale hors pdm SDAGE

Montant
25 698 553€

Mesure de base A13 – Directive Eaux Résiduaire Urbaines : STEP de Marlens

et

Mesures locales hors pdm SDAGE

3-Objectifs et programme d'action

<p>>Objectif 3 : Améliorer le traitement des dispositifs d'assainissement non collectifs</p> <p>- Achèvement de la mise en place des SPANC : création SPANC –SIEPAM 6 communes du Val d'Arly</p> <p>- Finalisation du diagnostic initial des installations autonomes. 40% des installations restent à diagnostiquer, soit près de 1700 installations. avant fin 2012.</p> <p>- Réhabilitation des 300 installations autonomes présentant un risque sanitaire et environnemental avéré: Praz sur Arly, Serraval, le Bouchet, SILVA, CC Beaufortain soit 7% du nombre total d'installations d'assainissement individuelles. -filière très développée sur certaines communes (pas de réseau, mitage espace) -Forts enjeux de réhabilitation des installations « à risques » sont donc forts à court et moyen terme.</p> <p>Le taux de non-conformité des installations diagnostiquées s'élève à 68% à l'échelle du bassin versant.</p>	<p>Montant 2 403 180€</p> <p><i>Mesure locale hors pdm SDAGE</i></p>
---	--

3-Objectifs et programme d'action

<p>>Objectif 1 : Améliorer les connaissances des pollutions, leurs origines, leurs impacts Favoriser le conventionnement des entreprises prioritaires afin d'encadrer la qualité des rejets d'effluents industriels via les réseaux collectifs d'assainissement.</p> <p>Evaluer l'impact des anciennes décharges « à risques » sur les milieux aquatiques, réhabilitation si impact avéré – 3 sites ont été retenus : l'ancienne décharge de Marcot-Beaufort, la Serraz-Ugine et l'ancienne décharge de Megève,</p> <p>>Objectif 2 : Réduction des émissions de substances dangereuses sur les sites prioritaires Poursuivre les programmes des suivis des rejets engagés depuis 2010 – étude et travaux</p> <p>4 établissements connus : UGITECH, CEZUS, TIMET, PRAXAIR.</p> <p>L'objectif est de réduire progressivement les rejets de ces substances dans les milieux naturels, cours d'eau et nappes. Le tronçon concerné concerne l'Arly aval d'Ugine à Albertville (9 km).</p> <p>Les stations d'épuration de plus de 10 000 EQH seront également concernées à partir de 2012, par la démarche de réduction des substances dangereuses.</p> <p>STEP de Megève (50 000 EQH), St Nicolas la Chapelle (28 000 EQH), Beaufort (30 000 EQH), Marlens (10 000 EQH), Ugine (12 000 EQH)</p>	<p>Montant 335 000€</p> <p><i>Mesure du pdm : 5A04</i></p> <p>Montant A dét.</p> <p><i>Mesure de base A7 – Directive Substances dangereuse s</i></p>
---	---

3-Objectifs et programme d'action

>Objectif 1 : Réduire les pollutions ponctuelles liées au stockage des effluents d'élevages

Créations d'ouvrages de stockage collectifs et individuel sur les 5 communes prioritaires : Megève, Ugine, Beaufort, Hauteluce, Villard sur Doron.

=121 exploitations disposant d'infrastructures de stockage vétustes, sous dimensionnées, regroupant 70% du cheptel hiverné (~2300 UGB).

Vis-à-vis des projets de plateformes collectives, 4 projets sont ciblés, pouvant regrouper 15 à 30 exploitations, soit environ 600 UGB.

-> solutions de stockage et de traitement/valorisation (compostage) des effluents excédentaires des exploitations locales.

Montant
2 786 820€

Mesure locale
hors pdm
SDAGE

>Objectif 2 : Réduire les pollutions diffuses liées à l'épandage des effluents d'élevages

Elaboration des cartes communales d'aptitude à l'épandage sur les communes prioritaires : Megève, Ugine, Beaufort, Hauteluce, Villard sur Doron. + autres communes du bassin

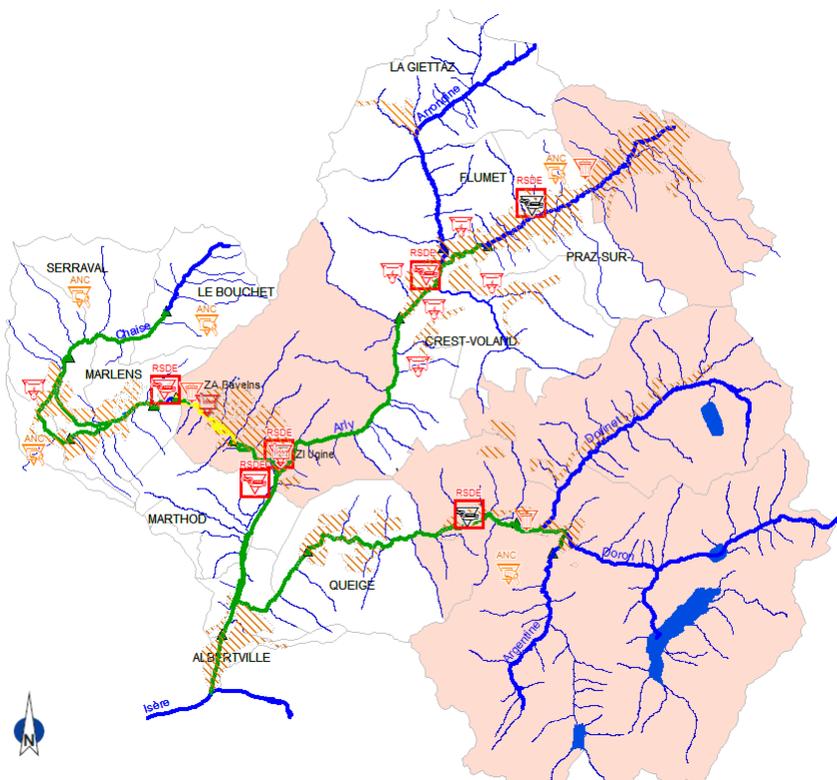
=56% de la surface agricole utile du bassin versant, regroupent 156 exploitations et près de 3865 UGB.

Animation et mise en œuvre du programme d'action agricole :

- Impulsion et suivi des actions
- Sensibilisation et formation des agriculteurs et des collectivités sur les pratiques respectueuses de l'environnement : développement du compostage

Montant
230 000€

Mesure locale
hors pdm
SDAGE



3-Objectifs et programme d'action

Coût estimatif et plan de financement :

	Coût	Agce eau		Conseil régional		CG73		CG74		Maitre d'ouvrage	
		%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
		moy		moy		moy		moy		moy	
A1	28 550 733€	19%	5 320 92	-	-	9%	2 582 073	12%	3 488 145	60%	17 159 590
A2	335 000 €	A dét		A dét		A dét		Adét		Adét	
A3	3 016 820 €	A dét		A dét		A dét		Adét		Adét	
Tot al	31 902 553€										

3-Objectifs et programme d'action

>Objectif 1 : Restaurer et entretenir les berges et boisements alluviaux des cours d'eau

**Montant
371 105€**

Mise en œuvre du programme de restauration et d'entretien du lit et des berges sur l'ensemble du bassin versant. Actualisation des plans de gestion existants (approche multifonctionnelle et la lutte contre invasives).

Structuration des gestionnaires, mise en place d'outils d'intervention adaptés (DIG) : afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage des programmes d'entretien et de restauration.

*Mesure locale
hors pdm
SDAGE*

Sensibilisation des propriétaires riverains vis-à-vis de leurs obligations d'entretien et des bonnes pratiques à l'occasion des travaux portés par les collectivités.

>Objectif 2 : Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes sur le bassin versant

**Montant
284 930€**

Travaux visant à limiter la propagation des espèces invasives : Renouée, Buddléia, Balsamine

Les opérations définies dans la stratégie de lutte, viseront à :

- Eradiquer les foyers de contamination amont,
- Contrôler la non propagation des massifs existants et l'apparition des nouveaux foyers sur les secteurs aval contaminés et envahis.

*Mesure du
pdm :
6A03*

Mise en place et animation de 3 cellules de veille, une par sous bassin versant.

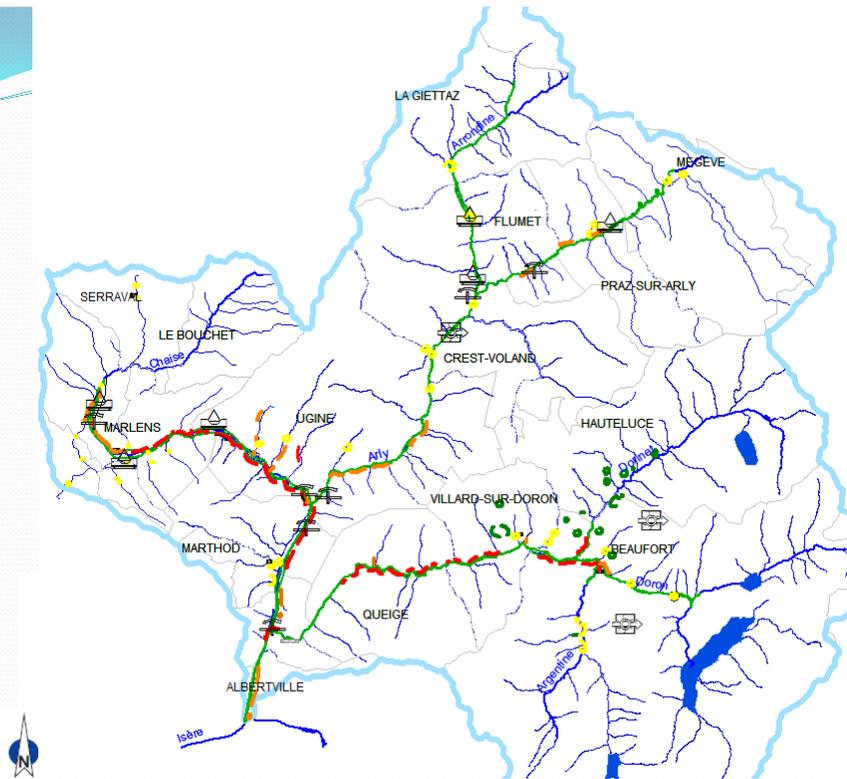
3-Objectifs et programme d'action

<p>>Objectif 3 : Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et les habitats en lit mineur Sensibiliser l'ensemble des collectivités locales aux enjeux de la préservation des espaces de divagation résiduels des cours d'eau (structure bassin). L'enjeu est l'intégration de ces espaces aux documents d'urbanismes (SCOT, PLU, ...).</p>	<p>Montant 3 679420€</p> <p><i>Mesure du pdm : 3C14</i></p>
<p>Actions de restauration physique du lit mineur et moyen des cours d'eau dégradés à enjeux: Arly amont, Arrondine aval, Chaise. Objectif favoriser la diversification des habitats et le retour à un équilibre sédimentaire et morphologique.</p>	
<p>>Objectif 4 : Planifier la gestion sédimentaire et suivre l'évolution morphologique des cours d'eau du bassin versant Planifier la gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant (structure bassin): accompagnement des actions de restauration et suivi des profils en long des cours d'eau</p>	<p>Montant 145 000€</p>
<p>Actions de restauration de l'équilibre morphologique des cours d'eau perturbés du bassin:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la restauration de la dynamique sédimentaire des principaux cours d'eau en traitant les problématiques locales : sur le Planay, le Glapet, la Chaise. L'Arrondine médiane et aval et l'Arly médiane (moulin Ravier) sont également concernés. - l'adaptation de la gestion sédimentaire : élaboration de protocoles de gestion du transit sédimentaire, définition de profils en long objectifs. 	<p><i>Mesure du pdm : 3C43</i></p>

3-Objectifs et programme d'action

<p>>Objectif 5: Mettre en œuvre les modalités de gestion des ouvrages perturbant le transport solide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur l'Arly médian et aval : évolution de la gestion des chasses du barrage des Mottets (EDF) afin de favoriser le transit sédimentaire et suivi de l'impact des chasses sur les milieux et les populations aquatiques - Sur l'Arrondine aval : définition d'un protocole de gestion sédimentaire du barrage Jiguet (particulier) - Sur le bassin du Doron : réflexion l'amélioration des régimes hydrologiques des cours d'eau à enjeux sur le bassin (structure bassin/EDF). 	<p>Montant 110 000€</p> <p><i>Mesure du pdm : 3C09</i></p>
<p>>Objectif 6 : Restaurer la continuité biologique</p> <p>Aménager les principaux obstacles artificiels infranchissables ou difficilement franchissables =12 ouvrages qui permettrait de rétablir une franchissabilité pour la truite et ses espèces d'accompagnement (sur certains tronçons), sur près de 19km</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chaise – seuil Lallier (CORAL), seuil amont pont des Bossons (CCPF) -Arly – seuil Venthon (CG73), 3 seuils Marthod (CG73), seul mollières (Ugitech), seuil scierie de la Cours (particulier). -Arrondine aval – barrage Jiguet (particulier) 	<p>Montant 639 500€</p> <p><i>Mesure du pdm : 3C13</i></p>

Volet B1: Restaurer les milieux aquatiques



Volet B1: Restaurer les milieux aquatiques

3-Objectifs et programme d'action

Coût estimatif et plan de financement :

Volet	Coût	Agce eau		Conseil régional		CG73		CG74		Maitre d'ouvrage	
		% moy	€HT	% moy	€HT	% moy	€HT	% moy	€HT	% moy	€HT
B1	5 229 955 €	46%	2 382 057	23%	1 203 716	5	248 376	4	222 908	22	1 169 899

3-Objectifs et programme d'action

>Objectif 1 : Améliorer les connaissances et développer une politique durable de gestion des zones humides

Une dynamique d'animation territoriale sera mise en place afin :

1-Améliorer la connaissance des zones humides et les enjeux de préservation auprès des acteurs locaux (élus, gestionnaires des domaines skiables et agriculteurs).

2-Etablir des plans de gestion territoriaux : dans les secteurs dégradés et les secteurs à enjeux forts, afin de **concilier préservation des zones humides et usages existants** (urbanisation, domaines skiables, alpages).

3-Travaux de restauration : mise en œuvre dans le cadre de l'application des plans de gestion de travaux de restauration des zones humides, sur les sites dégradés ou à forts enjeux. **32 sites ont été pré-identifiés sur les communes prioritaires.**

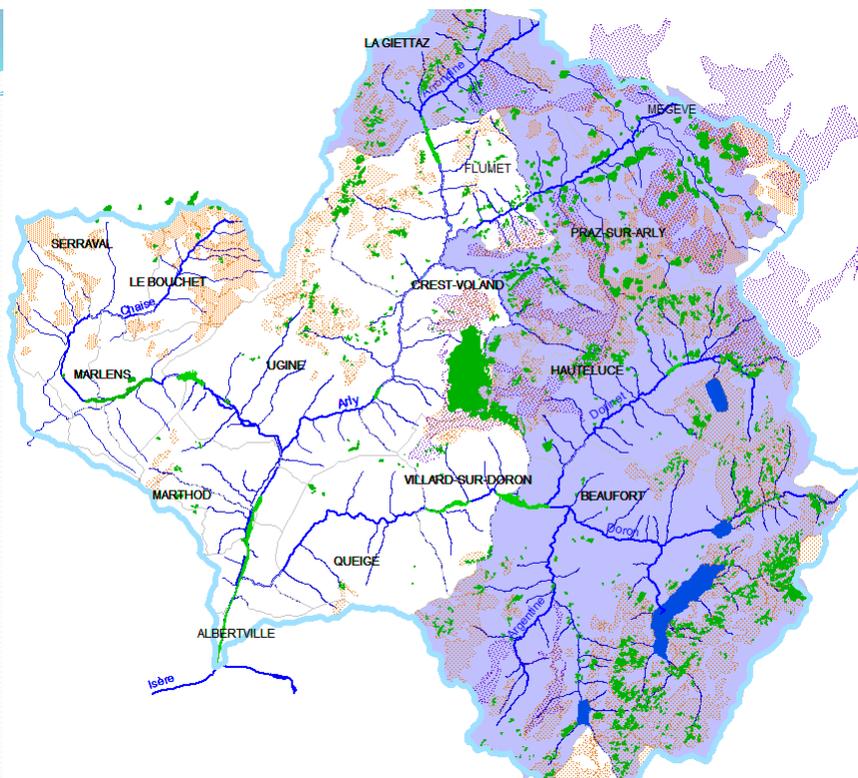
6 communes ont été identifiées comme prioritaires dans la cadre de ce volet : Beaufort, Hauteluce, Notre Dame de Bellecombe, la Giétaz, Megève, Praz sur Arly.

=66% de la surface des zones humides du bassin versant.

Montant
498 650€

Mesure
locale
hors pdm
SDAGE

Volet	Coût	Agce eau		Conseil régional		CG73		CG74		Maitre d'ouvrage	
		%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT
B2	498 650€	50	249 325	30	149 595	-		-		20	99 730



3-Objectifs et programme d'action

<p>>Objectifs 1 : Gérer les risques d'inondations et suivi des ouvrages Cette gestion est déclinée sur le bassin versant en plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maitrise des apports solides : aménagement ou gestion des confluences, aménagement ou préservation des zones préférentielles de dépôts : Nant Bruyant, Nant Traversier - Maintien d'une capacité hydraulique minimale : redimensionnement d'ouvrages limitants, suppression de remblais et d'obstacles dans le lit des cours d'eau (Doron-Fontanus) - Suivi et préservation des ouvrages et infrastructures : stabilisation de berges, action de lutte contre l'incision (seuil Venthon, Marcot, passerelle UGITECH) 	<p>Montant 890 000€</p> <p><i>Mesure locale hors pdm SDAGE</i></p>
--	---

Volet	Coût	Etat		Conseil régional		CG73		CG74		Maitre d'ouvrage	
		%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT
B3	890 000€	A dét-ct action		A det – fond risque		-		-		à dét	

3-Objectifs et programme d'action

<p>>Objectif 1 : Mieux connaître l'état des ressources en eaux Améliorer la connaissance des eaux superficielles sur l'Arly et le Doron et sur les tronçons court-circuités. (structure de bassin) -nouvelles stations hydrométriques sur l'Arly aval et le Doron (DREAL) -études hydrologiques spécifiques permettant de mieux connaître les débits caractéristiques (modules) sur le Doron et les débits naturels reconstitués sur le tronçon court-circuité de l'Arly (structure de bassin).</p> <p>Améliorer la connaissance des eaux souterraines sur le bassin de la Chaise (structure de bassin), par l'étude de la nappe alluviale et de ses interactions avec la Chaise et le biel de St Ferréol, afin de répondre aux problématiques d'assecs récurrents de la Chaise sur le tronçon court circuité.</p> <p>>Objectif 2: Préserver l'équilibre quantitatif des prélèvements Réduire les impacts des usages sur les ressources tout en prenant en compte les impératifs de production –action réseau eaux potable Etude bilan de l'évolution de l'usage enneigement sur le bassin versant – mise à jour des données 2009</p>	<p>Montant 160 000€</p> <p><i>Mesure du pdm : 3A01, 3A31</i></p> <p>Montant 73 000€ <i>Mesure du pdm : 3C01</i></p>
--	--

Volet	Coût	Agce eau		Conseil régional		CG73		CG74		Maitre d'ouvrage	
		%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT	%moy	€HT
C	233 000	50	116 500	30	69 900	-		-		20	46 600

3-Objectifs et programme d'action

>Objectif 1 : Assurer un suivi écologique

Poursuivre le développement des connaissances sur l'ensemble du bassin par le suivi des populations (transpondeurs, radiopistage): **FSAPPMA** L'objectif est de suivre les espèces indicatrices de la qualité des cours d'eau du bassin versant.

Evaluer les gains écologiques des actions menées dans le cadre du contrat par une étude piscicole qui sera menée en fin de contrat sur l'ensemble du bassin versant (**structure de bassin**).

Montant
273 300€

*Mesure du
pdm :
3C13*

>Objectif 2 : Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux-**structure de bassin**

Informier des problématiques, des objectifs et de l'avancement des actions du contrat de rivière, lettre d'information (5 n°, 1/an), site internet, fiches boîte à outils et sur la base d'outils, panneaux d'informations, newsletters.

Associer les acteurs locaux à la mise en œuvre des actions du contrat: réunions d'informations, visites chantiers, mise en place de panneaux d'informations.

Accompagner les acteurs locaux, informer et sensibiliser sur les modes de gestion et bonnes pratiques – thématiques à définir : réunions thématiques, de visites terrains, de chantiers participatifs et par l'édition et la diffusion de documents d'informations (existants ou à créer).

Montant
76 250€

*Mesure locale
hors pdm
SDAGE*

3-Objectifs et programme d'action

>Objectif 3 : Former pour ancrer la gestion équilibrée de l'eau sur le bassin versant - **structure de bassin**

1-Sensibiliser et former les scolaires : public prioritaire. **2000 enfants, soit près de 75 classes primaires, par des cycles d'animation de 3 demi journées** établissements secondaires (collèges et lycées) sur demande

2- Former les élus, agents des collectivités, acteurs socio-économiques

3-Favoriser la mise à disposition et la mutualisation des données existantes.

Objectif 4 : Mettre en œuvre, coordonner et suivre le contrat de bassin- **structure de bassin**

Assurer la cohérence des actions du contrat de rivière et des orientations des outils d'aménagement du territoire (SCOT, PLU,...)

Définir et mettre en œuvre une stratégie foncière

Animer le contrat de rivière : poste chargée de mission+ renfort poste de technicien et d'agent administratif

Suivi et évaluation du contrat de rivière (suivi indicateurs, bilan mi parcours-2014, bilan fin de contrat-2017).

Montant
98 750€

*Mesure locale
hors pdm
SDAGE*

Montant
862 000€

*Mesure locale
hors pdm
SDAGE*

3-Objectifs et programme d'action

Coût estimatif et plan de financement :

	Coût	Agce eau		Conseil régional		CG73		CG74		Maitre d'ouvrage	
		% moy	€HT	% moy	€HT	% moy	€HT	% moy	€HT	% moy	€HT
A1	28 550 733€	19	5 320 92	-	-	9	2 582 073	12	3 488 145	60	17 159 590
A2	335 000 €	A dét		A dét		A dét		Adét		Adét	
A3	3 016 820 €	A dét		A dét		A dét		Adét		Adét	
B1	5 229 955 €	46	2 382 057	23	1 206 716	5	248 376	4	222 908	22	1 169 899
B2	498 650 €	50	249 325	30	149 595	-	-	-	-	20	99 730
B3	890 000 €	-		A dét		A dét		A dét		A dét	
C	233 000 €	50	116 500	30	69 900	-	-	-	-	20	46 600
D	1 310 300 €	47	508 150	28	302 790	-	-	-	-	26	280 360
Tot	40 064 458 €	21	8 576 957	4	1 729 001	7%	2 830 449	9	3 711 053	47	18 756 179



Merci de votre attention